

# Portes d'entrée et de service

Blocs-portes palières, marquises et auvents\*



## Pour profiter pleinement de votre porte

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose. Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre porte et apportez-lui les réglages et entretiens nécessaires.

### ENTRETIEN

**La bonne idée :** surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre porte et apportez-lui les réglages nécessaires. Pensez à lubrifier les organes de manoeuvre. Utilisez des lasures gels pour mieux protéger le bois. Pour assurer une bonne étanchéité lors de la fermeture des portes non équipées de crémones automatiques, n'oubliez pas de relever au maximum la poignée. Pour refaire un double de clé de vos barilletts de sécurité, pensez à conserver les cartes de sécurité.

**Porte Bois :** pour les portes d'entrée et de service bois, bois et auvents bois, selon leur exposition\*\*, appliquez au minimum une couche de lasure ou de peinture microporeuse avant la pose. Répétez l'entretien tous les deux ans, en réalisant un léger égrenage suivi de l'application de deux nouvelles couches de produit. Insistez particulièrement sur les parties basses, les rainures, creux et arêtes.

**Marquise et Auvent Fer :** entretenez les parties métalliques avec une peinture adaptée. Les expositions en bord de mer nécessitent l'application de 2 couches de peinture de type marine.

### NETTOYAGE

**Portes Aluminium, Acier, Fibre de verre et PVC :** lavage à l'eau savonneuse (PH neutre) à l'aide d'une éponge non abrasive ou d'une brosse à poils souples. Solution solvantée et agressive à proscrire. Pour les portes en aluminium consultez le guide d'entretien fourni dans le colis.

**Vitrage :** lavage à l'eau savonneuse.

**Vitrage Bioclean :** voir modalités spécifiques de nettoyage avec la notice du produit.

\*Pour locaux d'habitation individuels en neuf ou rénovation. \*\*Les expositions en bord de mer nécessitent l'application de deux couches de lasure ou peinture microporeuse supplémentaires.

# La Garantie produit



Outre les cas couverts par les garanties légales, nous garantissons l'ouverture, la fermeture, l'étanchéité à l'air/l'eau et le non embuage à l'intérieur du double vitrage, pendant les durées ci-dessous.

Produit      Main d'oeuvre  
et déplacement

## Portes d'entrée Aluminium, Acier, Fibre de verre, PVC, Bois

Portes d'entrée	10 ans	1 an
-----------------	--------	------

## Portes de service

Bois	2 ans	1 an
------	-------	------

PVC	10 ans	1 an
-----	--------	------

Métallique	10 ans	-
------------	--------	---

## Blocs-portes palières

Blocs-portes et portes seules	10 ans	1 an
-------------------------------	--------	------

Bloc-porte blindé	10 ans	1 an
-------------------	--------	------

## Marquises et Auvents

Modèles contemporains	2 ans	1 an
-----------------------	-------	------

# La Garantie accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Grille	2 ans	1 an
--------	-------	------

Petits bois à coller ou intégrés	2 ans	1 an
----------------------------------	-------	------

Volet bois	2 ans	-
------------	-------	---

Accessoires de sécurité	2 ans	1 an
-------------------------	-------	------

Accessoires pour issue de secours	2 ans	1 an
-----------------------------------	-------	------

# CE QUE LA GARANTIE NE COUVRE PAS

- ♦ Une évolution de la brillance et de la couleur.
- ♦ Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- ♦ Les dommages causés par les chocs et les frottements,
- ♦ ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- ♦ Les détériorations liées au montage d'un fermeporte automatique.
- ♦ Le réglage produit. L'utilisation de quincaillerie autre que celle recommandée par le vendeur.
- ♦ Casse.
- ♦ Rayure.
- ♦ Fente et fissure.
- ♦ Etanchéité à l'air et l'eau des portes sans seuil.